

Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le  
prolongement de l'autoroute 410

Liste des requérants

Club de motoneige de l'Estrie Inc.

Les AmiEs de la terre de l'Estrie

Municipalité du Canton de Hatley

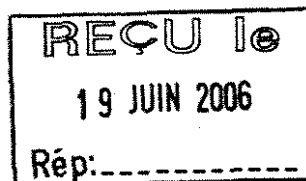
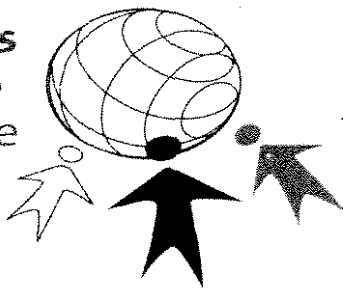
Fédération de l'UPA-Estrie

Les Équipements Veilleux Inc.

M<sup>me</sup> Hélène Hayes Cunningham et M. Peter G. Cunningham et groupe de  
signataires

M<sup>me</sup> France Desruisseaux

Les AmiEs  
de la Terre  
de l'Estrie



Sherbrooke, 14 juin 2006

Monsieur Claude Béchar  
Cabunet du ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30 étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Suite à la présentation hier, le 13 juin 2006, à Sherbrooke, nous venons vous demander des audiences publiques sur le projet du prolongement de l'autoroute 410 pour la voie de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke. Nous appuyons notre demande sur plusieurs points qui auraient mérite d'être clarifiés :

- De par les réponses que nous avons reçues, il nous semble que les études sur les poussières et autres contaminants de l'air auraient besoin de plus d'approfondissement
- Connaissant l'impact que nous avons eu, sur l'intensité du trafic, lors de la hausse du prix de l'essence, l'été dernier, aucune modélisation n'a été effectuée concernant ces hausses et leurs impacts sur le trafic pour ce projet
- Une grande inquiétude que nous avons, c'est l'impact des surfaces imperméables sur les zones inondables du secteur du trajet . Nous sommes déjà en zone inondable pour une partie du parcours
- Nous aimerions discuter d'une alternative qui prendrait près de 20% du trafic du centre ville de l'arrondissement Lennoxville

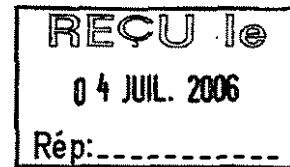
Pour ces raisons nous aimerions pouvoir élaborer sur ces sujets lors d'audiences publiques du BAPE.

Merci et nous espérons recevoir une réponse de votre part.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "André Naut".

André Naut, président des Amis de la Terre de l'Estrie  
843 rue King Ouest  
Sherbrooke, J1H 1R9

Sherbrooke, 29 juin 2006.



A/s Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable,  
De l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Cuyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

RE : **Demande d'audience publique**, concernant le  
**Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le  
prolongement de l'autoroute 410.**

Monsieur le Ministre,

Suite à la séance d'information tenue à Sherbrooke, le 13 juin 2006, et à une consultation en ligne des dossiers au sujet du Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410, plus particulièrement du Dossier MTSG 098, Ministère des Transports, avril 2006, il nous apparaît qu'il y a eu peu ou pas d'études d'impact de ce projet sur la population du secteur Viewpoint (les rues Gamma, Delta et Alpha) de l'arrondissement de Lemnoxville, Sherbrooke.

**Plusieurs résidants signataires se joignent donc à nous, Peter Cunningham et Hélène Hayes Cunningham, pour vous faire la demande que soit tenue une audience publique, dans le but d'obtenir plus d'information sur le projet et de s'assurer que les questions suivantes soient prises en considération :**

1\* Les négociations avec le Centre de recherches d'Agriculture en Agroalimentaire Canada, et de développement sur le bovin laitier et le porc, sont en cours présentement et n'ont pas été finalisées. En conséquence, le tracé définitif du tronçon de l'autoroute, qui passerait derrière l'université Bishop's, et qui la relierait à la route 108 direction Cookshire, au moyen d'un carrefour giratoire au niveau du chemin Glenday, n'a pas encore été établi. L'impact de ce tracé sur les résidants de Viewpoint n'a donc pas pu être évalué avec justesse.

Les questions suivantes découlent de ce premier constat:

2\* Le carrefour giratoire à l'intersection du chemin Glenday (le tracé proposé lors de la session d'information du 13 juin 2006) recueillerait à la fois :

- a) la circulation d'usagers habituels et de véhicules lourds circulant sur la route 108,
- b) les véhicules privés et les nombreux autobus scolaires desservant l'école secondaire régionale Alexander Galt,
- c) les usagers locaux utilisant le chemin Glenday pour se rendre soit à Lennoxville ou à Cookshire, (ce qui est présentement la seule utilisation du chemin Glenday), soit pour emprunter l'autoroute 410.
- d) toute la circulation (accrue) provenant du chemin Spring, autant celle en direction de Lennoxville que dorénavant, celle en direction de Cookshire.

À première vue, il ne fait aucun doute qu'il y aurait une augmentation considérable de l'impact sonore.

Nous croyons que cet impact serait aussi influencé par le relief du terrain (côtes et vallons), le choix final du tracé de ce tronçon et de l'emplacement d'un carrefour giratoire, en proximité plus ou moins grande du noyau d'habitations (51) du secteur Viewpoint. À notre connaissance, l'étude de ces impacts sonores sur ce secteur n'a pas encore été réalisée.

3\* L'impact négatif du bruit serait vraisemblablement aggravé du fait que la circulation, spécialement les véhicules lourds, s'engagerait à grande vitesse dans des descentes donnant accès au carrefour giratoire. En effet, l'emplacement du carrefour giratoire est proposé pour être localisé en plein champ, dans un paysage bucolique, sans aucune des caractéristiques urbaines qui appellent à modérer la vitesse. Au contraire, la tentation sera de rouler aussi vite que possible, et ce serait dans ces conditions de circulation accrue du carrefour giratoire que devront s'engager tous les usagers, dont les usagers du chemin Glenday, risquant de créer un fort problème de sécurité routière.

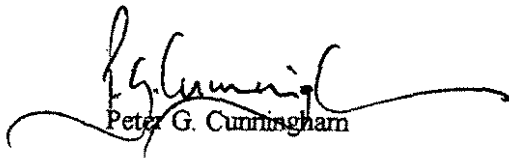
4\* Les plans du tracé de l'autoroute 410 projetée ne semble pas avoir prévu de passages pour les piétons, coureurs, cyclistes, qui ont tous présentement le droit d'emprunter les chemins Glenday et Bartlett et de circuler librement entre le secteur Viewpoint, l'université Bishop's, l'arrondissement de Lennoxville, pour rejoindre les pistes cyclables et les sentiers pédestres. Il ne semble pas y avoir de corridor prévu pour inclure la piste de motoneiges qui serait elle aussi interrompue. La qualité de vie des familles de Viewpoint en serait altérée négativement.

5\* Il faut aussi parler du milieu de la faune, petite et grande (beaucoup de cervidés) qui serait totalement coupée de son accès favori à la rivière Saint-François par une autoroute à circulation dense et lourde, mettant en danger tant les cervidés que les usagers de la route.

6\* Nous voulons obtenir un éclaircissement concernant les raisons motivant la dernière proposition du tracé de l'autoroute 410 et conséquemment de l'accroissement du volume anticipé de la circulation résultant de cette même proposition. Le plan original envisageait de contourner Lennoxville par un chemin à deux voies : on fait maintenant état d'une autoroute principale à quatre voies, ce qui donne à entendre qu'il s'agit ici d'un changement fondamental tant de l'orientation du projet que de ses motivations et attentes. Par exemple, quel serait le pourcentage de véhicules détournés de la circulation dans les artères de Lennoxville?

Pour conclure, présumons qu'il y aura aussi des raisons valides de tenir une audience publique, et qu'elles auront aussi été soulevées par le questionnement de ce plan par d'autres secteurs affectés par ce projet. Au cas où vous le jugeriez bon, Monsieur le Ministre, nous désirons vous faire part de notre ouverture pour une médiation, en plus de la tenue d'une audience publique.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée,  
au nom de tous les signataires de la demande et incluant,



Peter G. Cunningham



Hélène Hayes Cunningham

P.S. : Nous avons joint à notre lettre quatre pages contenant les signatures de plus de trente foyers sur une possibilité de cinquante, ainsi qu'une copie du texte (une page) rédigé en anglais, expliquant les motifs qui nous poussent à demander une audience publique. La version française de ce texte, incluse dans cette lettre, a été bonnifiée de quelques commentaires additionnels recueillis au moment où nous faisons du porte à porte pour obtenir les signatures en appui à notre demande.

June 2006

We, Peter Cunningham and Hélène Hayes Cunningham together with the undersigned residents of Viewpoint, request a public audience to consider the following issues as they relate to the sector Viewpoint of the Borough Lennoxville, Sherbrooke:

1 The negotiations with the Agricultural and Agri-Food Canada Research Centre, the Dairy and Swine Research and Development Centre, have not been finalized. As a consequence the exact route to be followed through the sector behind Bishop's University to Glenday Road and the link with the route 108 to Cookshire is not complete and its impact on the residents of Viewpoint cannot be properly evaluated.

The following are subject to the issue raised above:

2 The proposed roundabout at the intersection of the new road and Glenday Road, together with the increased traffic flow resulting from the access to heavy duty traffic as well as the additional flow of traffic from Spring Road wishing to access Lennoxville, will create a considerable volume of sound. This is likely to be accentuated due to the nature of the terrain between the proposed roundabout and the houses in Viewpoint. We are unable to establish where the impact of this on these residences has been evaluated.

3 This sound problem is likely to be aggravated by the fact that traffic will be approaching the roundabout downhill at considerable speed. There will be no apparent reason for the traffic to slow (the roundabout will be located in open countryside with no surrounding urban features) and the temptation will be to travel as quickly as possible. This, together with additional traffic attempting to access and cross the roundabout from Glenday Road is likely to create a real safety problem.

4 There do not appear to be plans to provide access for pedestrians, runners, cyclists or skidoos, all of whom have the right to, and currently, use Glenday & Bartlett Roads from, in particular, Bishop's University and Viewpoint.

5 There is a natural wild life sector which will be bisected by a major highway at some considerable danger to both animals and traffic.

6 Clarification is needed concerning the reasons for the proposal and the anticipated increased flow of traffic resulting from the proposal. The original plan envisaged a one lane road bypassing Lennoxville; this is now a two lane highway which implies a very different plan, with different motivations. For example what percentage of the traffic would be diverted from flowing through Lennoxville?

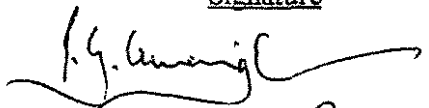
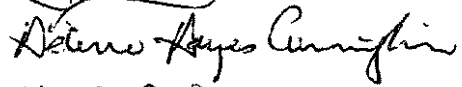

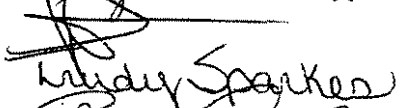



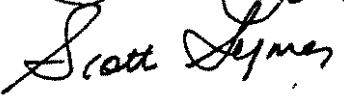
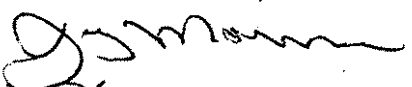
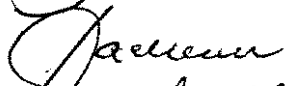

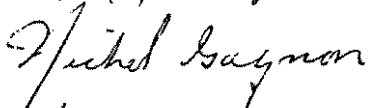
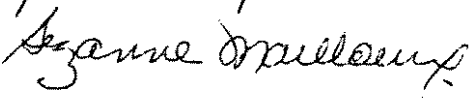


There would presumably be reasons for holding a meeting arising from issues affecting other sectors of the plan as well. Should the minister see fit to propose mediation we would be willing to participate as part of the process toward having a public audience. Thank you for your consideration.

2006 - 06

RE: Demande d'audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sujet du Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.

Les signataires sont des résidents du secteur Viewpoint de l'arrondissement Lennoxville, Sherbrooke et sont directement concernés par l'impact du projet.

The following signatories are residents in the sector Viewpoint of the Borough of Lennoxville and are directly concerned by the impact of the project.

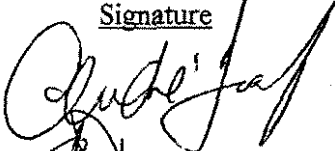

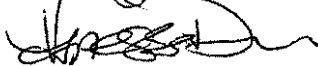
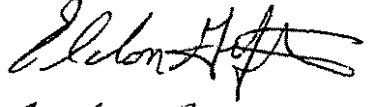
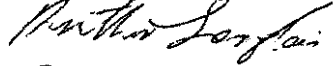

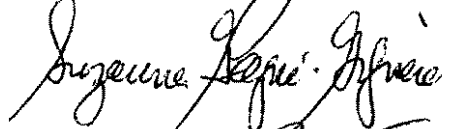



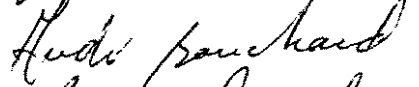

<u>Signature</u>	<u>Nom/Name</u>	<u>Adresse/Address</u>
	Peter Cunningham	
	HÉLÈNE HAYES CUNNINGHAM	
	Wendy Butler Mason	
	PAOLI ET ALAIN	
	TROY SPARKES	
	Christine Ray	
	ALAIN THIBAUT	
	SCOTT SYMES	
	Jean Ward Morrison	
	JEAN WARD MORRISON	
	Wesley Mason	
	Michel GAGNON	
	Odette Kuntz	
	Susan Spaulding	
	Donald Spaulding	

2006 - 06

RE: Demande d'audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sujet du Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.

Les signataires sont des résidents du secteur Viewpoint de l'arrondissement Lennoxville, Sherbrooke et sont directement concernés par l'impact du projet.

The following signatories are residents in the sector Viewpoint of the Borough of Lennoxville and are directly concerned by the impact of the project.

<u>Signature</u>	<u>Nom/Name</u>	<u>Adresse/Address</u>
	André TARDIF	
	STEVE DUNN	
	Vanessa Dunn	
	ELDON GRIFFIN	
	MARTIN Langlois	
	RICHARD GIGUÈRE	
	SUZANNE GAGNÉ-GIGUÈRE	
	JOCELYN ROULEAU	
	CHRISTIANE PREVOST	
	JEAN-MARC CÔTÉ	
	ANDRÉ BOUCHARD	
	LOUISE BOUCHARD	

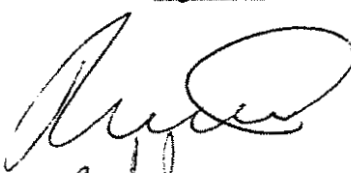

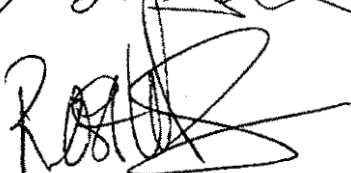


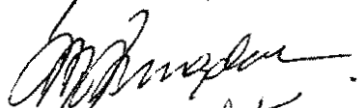
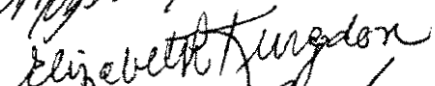
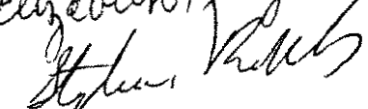


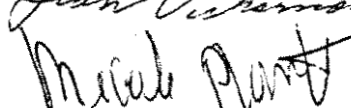
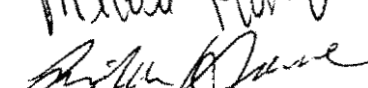



2006 - 06

RE: Demande d'audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sujet du Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.

Les signataires sont des résidants du secteur Viewpoint de l'arrondissement Lennoxville, Sherbrooke et sont directement concernés par l'impact du projet.

The following signatories are residents in the sector Viewpoint of the Borough of Lennoxville and are directly concerned by the impact of the project.

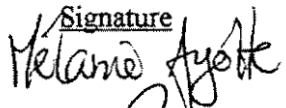

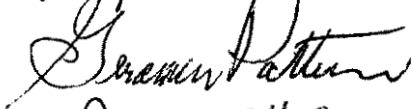
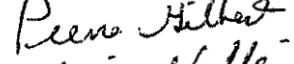
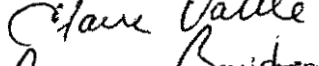

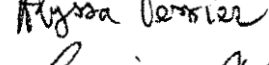


<u>Signature</u>	<u>Nom/Name</u>	<u>Adresse/Address</u>
	Robert McDriscoll	
	Grant Simeon	
	Rosalinda	
	Allison Ethier	
	JUDITH ST-ONGE	
	MORRIS KINGDON	
	ELIZABETH KINGDON	
	STEPHANIE ROBERTS	
	LOUISE CLEMENT	
	JEAN DESHARRAIS	
	Nicole Plante	
	Linda House	
	JEFFREY TOMS	

2006 - 06

RE: Demande d'audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sujet du Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.

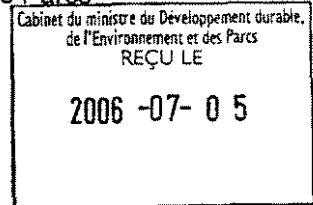
Les signataires sont des résidents du secteur Viewpoint de l'arrondissement Lennoxville, Sherbrooke et sont directement concernés par l'impact du projet.

The following signatories are residents in the sector Viewpoint of the Borough of Lennoxville and are directly concerned by the impact of the project.

<u>Signature</u>	<u>Nom/Name</u>	<u>Adresse/Address</u>
	MÉLANIE AYOTTE	
	VANCE PATTERSON	
	GERMAINE "	
	PIERRE GILBERT	
	CLAIRE VALLÉE	
	BENOIT BOUDREAU	
	ALYSSA TESSIER	
	LINDA ALLSOP	
	LAFHAMME JACQUES	

Sherbrooke, le 29 juin 2006

Monsieur Claude Béchar  
Cabinet du Ministre du Développement Durable de l'environnement et des Parcs  
Ministère du Développement Durable de l'environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>ème</sup> étage  
675, Boulevard René Lévesque est  
Québec, Québec  
G1R 5V7



**Objet : Demande d'audience publique concernant le projet autoroute 410**

Bonjour,

Par la présente je demande la tenue d'audience publique concernant ce dossier. Je demeure à Sherbrooke (ancien arrondissement de Lennoxville). Je suis de très près ce dossier, car je suis concernée par la proximité de ma propriété de cette future autoroute. Je suis allé à la rencontre du 13 juin (rencontre d'information organisée par le Bape).

Il n'y a personne qui veut que ça passe à coté de chez lui, mais si ça passe, je trouve que les gens qui vivent tous près devraient être dédommagés au niveau de la qualité de vie qui est perdue, au niveau des impacts par le bruit, la poussière et les polluants par la circulation et les vents dominants et aussi de l'esthétique. De plus, lors de la construction, il y aura des désagréments évidents au niveau de tous les impacts ci-dessus mentionnés, et ce, en plus d'ajouter la circulation des camions lourds devant ma résidence .

J'ai demandé des informations au promoteur du projet au ministère des Transports, par courrier électronique, je vous envoie en annexe ma lettre ainsi que la réponse que j'ai reçue.

À la suite à ce message, je n'ai pas encore eu toutes les réponses à mes questions et de plus, il y a des études qui ne sont pas encore complétées telles que l'évaluation des poussières, des polluants, j'aimerais bien savoir la suite.

C'est bien beau de faire une autoroute pour dégager le centre-ville de Lennoxville, je le sais, je vis là, mais si pour moi ça me brime dans ma qualité de vie.. est-ce que je serai dédommagée? Si ma maison perdait de la valeur, serais-je dédommagée ?

Alors, je crois bien que la tenue d'audience publique m'aiderait sûrement à mieux comprendre ce qui s'en vient , quels sont mes droits en tant que citoyenne, parce que quand j'ai acheté ma propriété, je n'avais pas une autoroute dans le paysage. Il me semble également qu'il y a peut-être d'autres questionnements auxquels je n'ai pas pensé et qui seraient importants que je sache et que par une audience publique, je pourrais sûrement avoir plus de réponses à mes questions et plus d'information.

Alors, je vous remercie de prendre en considération ma demande, parce que moi j'habite un beau petit paradis que j'améliore à la sueur de mon front à toutes les années : un terrain rempli de fleurs et de petits oiseaux , tranquille , un bassin d'eau, une cascade, la ville à la campagne.. et je vais vous dire que lorsque j'ai entendu parler de ce projet ma vie a chaviré... Parce qu'au début, j'étais dans la zone expropriée, maintenant le projet a été modifié et je suis rendu à environ 300-400 pieds de la future autoroute, alors je suis très préoccupée par ce projet, car je veux conserver le projet que je suis à faire avec mon conjoint, justement on rénove ma maison pour qu'elle soit plus confortable et je souhaite ardemment que ça reste ainsi... alors je suis ça de près.

Merci !



France Desruisseaux

Bonjour,

Je veux vous faire part de mon questionnement que j'ai par rapport à ma situation face à l'autoroute 410. Je demeure Sherbrooke (Lennoxville). Je suis, en partant de Lennoxville, 1 avant "Ultramar d'Huile à chauffage"..du même coté... j'ai la voie ferrée à l'arrière de mon terrain et je regarde pas mal plus souvent en arrière de mon terrain, car la vue est superbe.. alors je vais voir l'autoroute, car je vois très bien la Ferme Fairview de chez moi.

Zone inondable: mon terrain est situé en zone inondable, je rénove présentement ma maison et j'ai même dû avoir un certificat d'implantation avant de rénover pour qu'il situe la zone inondable sur mon terrain. En 1999, le ministère de l'Environnement (à l'époque) m'a dit que je n'avais pas le droit de faire du remplissage sur mon terrain parce que ça pourrait inonder ailleurs. Alors ma question est la suivante : avec la construction du pont qui traverse la rivière Massawipi, le remplissage et les remblais, est-ce cela changera la cote de la zone inondable? Est-ce que mon terrain sera inondé plus souvent?

Pollution: je me demande s'il y a des études qui vont être faites sur la pollution par la poussière et autres pollutions engendrées par les véhicules. Ainsi, la pollution par le bruit... selon la situation de ma maison. Est-ce que je vais entendre plus de bruit que maintenant. Présentement, c'est sûr que j'entend du bruit provenant de la route devant la "Ferme Fairview".

Inconvénients durant les travaux: je me demande si vous avez évalué, pour les gens près de la construction, l'impact des travaux par rapport aux vibrations dans le chemin par les camions qui vont passer devant chez moi parce que chez nous ça vibre quand des camions passent à l'avant sur la rue Winder. Alors avec la construction et le trafic qui sera assez lourd merci.. si la maison "shake" et que ça fait des fissures, est-ce que vous évaluerez l'état des maisons.. avant l'autoroute, pendant l'autoroute et après l'autoroute.. façon de parler..

y aura-il du dynamitage ?

Impact sur l'évaluation des maisons: est-ce que les maisons situées près d'une autoroute perdent de la valeur. Comment c'est géré tout ça, à partir de quelle distance vous évaluez ça.. si j'ai plus de bruit, plus de pollution et en plus. j'ai dans mon champs de vision une autoroute que je n'avais pas dans la face avant.. esthétique... Moi mon terrain. c'est un beau grand jardin de fleurs avec un bassin d'eau à l'arrière avec plein d'oiseaux, ça se peut que ça change. Je sais que personne ne veut une autoroute dans sa

**De :** Gagné, Jean <Jean.Gagne@mtq.gouv.qc.ca>  
**Dest. :**  
**Date :** Jeu, Jun 29, 2006 11:13 am  
**Objet :** Votre courriel du 28 juin

Bonjour Madame Desruisseaux,

1) Pour ce qui est de votre question sur la plaine inondable

Une étude hydraulique détaillée est en cours pour évaluer cet impact. Cependant, je peux déjà vous dire que la conception du pont a été réalisée justement en fonction de minimiser l'effet sur la plaine inondable. Les résultats préliminaires que nous avons obtenus de cette étude indiquent que le rehaussement serait d'à peine 10 mm pour la crue centenaire. Il s'agit d'un effet vraiment négligeable. Les résultats définitifs seront disponibles en septembre pour les audiences publiques.

2) Pollution sonore

Vous pouvez consulter les résultats de l'étude sonore dans les centres de consultation ou encore sur le site Internet du BAPE. Pour les poussières, il n'y a pas eu à date d'étude à ce sujet. Toutefois, dans votre secteur, l'autoroute sera sur un viaduc.

3) Impact sur l'évaluation foncière

Je transfère cette question à Monsieur Jean Dion de notre Service d'acquisitions immobilières.

Vos questions sont pertinentes et je vous invite à les déposer lors des audiences publiques qui seront tenues par le BAPE, probablement en septembre.

Bonne journée

cour, mais il faut qu'elle passe à quelque part.. mais les gens qui sont proches, il me semble que ce sont plus des inconvénients que des avantages, seront-ils dédommagés ?

Selon l'emplacement de ma maison, je ne sais pas si j'ai pensé à tous les impacts possibles engendrés par cette autoroute parce que je ne suis pas une spécialiste et je crois que même vous, selon ce que j'ai vu et entendu à la réunion, est ce que toute les études ont été faites pour la pollution par les poussières et autres polluants ainsi que les murs anti-bruits .

Merci de prendre en considération mon questionnement, depuis que j'ai entendu parler de ce projet, je suis passé par bien des états et je me pose bien des questions parce que moi j'adore mon endroit et je l'aime comme il est là et je travaille très fort pour améliorer celui-ci à toutes les années. Et là justement, je rénove ma maison pour qu'elle soit confortable et mon terrain j'y travaille à la sueur de mon front. Alors, c'est sûr que je suis ce projet là de très près parce que quand j'ai acheté ma maison, elle n'était pas là. Chez nous, c'est comme la campagne en ville : un grand terrain et une maison avec plein de potentiel, mais malheureusement près d'une autoroute...

Merci.

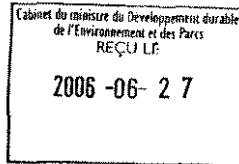
France Desruisseaux

CC ; <Julie.olivier@bape.gouv.qc.ca>, Thériault, Lauréat  
<Laureat.Theriault@mtq.gouv.qc.ca>



Canton de  
Municipality of **Hatley**

Le 20 juin 2006



Monsieur Claude Béchar  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le  
prolongement de l'autoroute 410

Monsieur le Ministre,

La municipalité du Canton de Hatley demande une audience publique quant au projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 dont une partie est sur notre territoire. La demande est de construire un échangeur à l'intersection du chemin Dunant et de la nouvelle voie de contournement, échangeur qui permettrait l'accès à la nouvelle voie de contournement dans les deux sens et également une sortie permettant l'accès au chemin Dunant lorsque les véhicules proviennent de cette nouvelle voie.

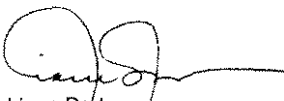
L'absence d'échangeur au chemin Dunant fera en sorte que tout le camionnage desservant la partie Est pour atteindre les deux carrières du secteur empruntera le chemin Bel Horizon.

Les motifs sont d'ordre humain et économique. Premièrement, au niveau humain, depuis plusieurs années, nos citoyens du chemin Bel Horizon se plaignent du trafic des camions, des dangers et des inconvénients que ces poids lourds leur causent et ils ont espoir d'obtenir une certaine tranquillité suite à la construction de la voie de contournement parce que depuis 10 ans le trafic lourd a augmenté considérablement dans ce secteur.

Deuxièmement, au niveau économique, le chemin Bel Horizon actuel ne possède pas l'infrastructure ni les appuis de chaussée pour supporter le trafic des camions actuels. Une réfection importante en 1994 n'a pu résister au trafic toujours plus important provenant des carrières à proximité.

En conclusion, en l'absence d'un échangeur complet sur le chemin Dunant, la municipalité du Canton de Hatley devra prévoir un budget important pour refaire cette chaussée et de plus, les citoyens du chemin Bel Horizon demeureront très insatisfaits.

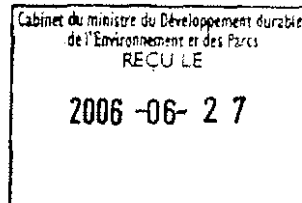
Vous remerciant de votre précieuse collaboration, veuillez agréer, Monsieur le Ministre nos salutations distinguées.



Liane Bréton  
directrice générale



Sherbrooke, le 21 juin 2006



Monsieur Claude Béchar  
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marle-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET :** *Demande d'audience publique  
Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans  
le prolongement de l'autoroute 410*

---

Monsieur le Ministre,

La Fédération de l'UPA-Estrie, concernée par le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410, demande la tenue d'une audience publique.

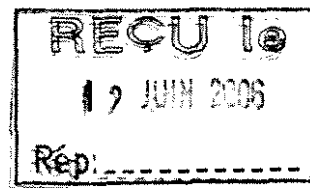
Bien que favorable à la réalisation du projet, nous croyons de notre devoir de vous informer des conséquences des travaux sur le milieu agricole environnant particulièrement sur les entreprises *Ferme Sainte-Catherine* et *Ferme Fairview* qui sont directement concernées par le tracé que privilégie le promoteur. De plus, nous aimerions, entre autres, vous proposer des mesures de mitigations visant à garder en production ces deux entreprises.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Noël Landry, président

c.c. M. Luc Forget, Ferme Sainte-Catherine  
M. Brian Herring, Ferme Fairview

## MÉMOIRE



## CLUB DE MOTONEIGE DE L'ESTRIE INC.

### Personnes à inscrire :

- 1) Daniel Beaudette, président
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 2) Mario Bouchard, directeur
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 3) Mario Côté, administrateur région Cantons de L'Est  
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- 4) André Proulx, représentant  
Réseau Corridors-Nature de l'Estrie

Sherbrooke, le 5 juin 2006

Cabinet du Ministre  
Ministère du Développement Durable  
De l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675 Boul. René-Lévesque Est 30<sup>e</sup> étage  
Québec Qc  
G1R 5V7

**OBJET : AUDIENCE PUBLIQUE BAPE**

Bonjour.

Nous sommes les représentants du Club de Motoneige de L'Estrie inc et nous tenons sincèrement à vous remercier de l'invitation reçue pour participer à l'audience publique. Nous tenons ainsi à vous faire part de notre opinion en ce qui concerne le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke, dans le prolongement de l'autoroute 410 par le Ministère des Transports. Tout d'abord, même si nous sommes d'abord et avant tout un club sportif, sachez que le prolongement de l'autoroute 410 revêt une importance capitale, voire fondamentale pour nous. Cela peut paraître surprenant, mais voici pourquoi ce projet nous touche de près.

Notre club offre des sentiers de motoneiges à ses membres dans la grande région de Sherbrooke. Nous représentons près de 400 membres et notre but est de développer et d'entretenir des sentiers locaux, régionaux et provinciaux, en partenariat avec nos clubs voisins. Nous sommes responsables de 126 kilomètres de sentiers qui passent dans la grande ville de Sherbrooke ainsi que de ses arrondissements. L'endroit où passera le prolongement de l'autoroute 410 touche une partie importante de notre réseau de sentiers actuel. Ce projet de contournement touche le sentier Trans Québec numéro 55, sentier provincial qui relie toutes les régions du Québec entre elles. Donc, vous n'êtes pas sans savoir qu'un club de motoneiges vise en premier lieu un réseau de sentiers durables et sécuritaires. Ce qui m'amène à relier notre club et le projet de prolongement de l'autoroute 410.

Nous tenons également à vous rappeler que nous sommes un acteur engagé dans le Comité VHR que Réseau Corridors-Nature de l'Estrie (RCNE) a mis sur pied afin de simplifier nos interventions avec les autorités supérieures. Nous sommes donc très conscients des enjeux et sensibles à la présence des quads. Notre approche dans l'élaboration de solutions durables pour nos sentiers s'appuie sur l'occupation du territoire, à savoir urbain, péri-urbain et rural.

Le tracé proposé de la future autoroute croise à deux reprises notre sentier actuel. Dans un esprit d'harmonisation et de conciliation de nos différentes activités, nous souhaiterions vous proposer l'alternative suivante, qui vous a d'ailleurs été soulevée lors d'une rencontre que nous avons eue avec les représentants du Ministère des Transports, division Sherbrooke le 11 avril dernier. D'ailleurs, permettez-moi de faire une parenthèse, car je me dois absolument de souligner le ton convivial et agréable de cette réunion. Nous avons vraiment sentis de l'entraide venant de la part des gens du Ministère à notre cause, et nous nous sommes sentis supportés dans notre démarche.

Nous pensons qu'il serait possible d'aménager un sentier en utilisant les parcelles de terres excédentaires à l'emprise de l'autoroute dégagées par l'exercice d'expropriation. Ces parcelles pourraient, par exemple, être rétrocédées à la ville de Sherbrooke et son usage être inscrit au Plan d'urbanisme et ainsi faire l'objet de réglementation. Un espace parallèle, sécuritaire, légal et contrôlé, principalement localisé sur le versant ouest de l'autoroute dont le principal attribut serait de simplifier notre parcours dans un secteur urbain et péri-urbain. Nous n'avons pas toutes les données requises en ce moment, mais il n'est pas impossible non plus que l'emprise soit sollicitée à quelques reprises afin d'assurer la continuité du sentier. Cela aurait un avantage environnemental important puisqu'il permettrait de réduire le morcellement du territoire occasionné par nos sentiers tout en concentrant l'élément transport dans le même corridor. De plus, l'adoption de ce scénario constituerait le premier jalon qui nous permettrait éventuellement d'étudier et d'évaluer la relocalisation complète de ce sentier (Trans Québec 55) qui produit son lot d'irritants annuellement. Nous souhaitons, avec cet exercice et votre concours, arriver à s'éloigner du secteur résidentiel du vieux village de Rock Forest. C'est un endroit où nous passons tout près des résidences, mais nous n'avons pas le choix d'y passer, étant donné que c'est le seul endroit où nous pouvons traverser la Rivière Magog.

Toutefois, cette option nécessiterait l'aménagement d'au moins un tunnel puisque le projet d'autoroute croise notre sentier actuel à deux reprises. Suite à notre rencontre ci-haut mentionnée avec votre ministère, nous avons compris qu'il serait intéressant, et cela était votre souhait, que nous trouvions ensemble une solution moins coûteuse qu'un tunnel. De notre côté, ce passage est essentiel puisqu'il permet aux usagers membres d'avoir accès aux différents points de services offerts dans l'arrondissement Lennoxville. Nous avons également compris que votre pouvoir d'intervention auprès des responsables de la ville de Sherbrooke à l'effet d'autoriser la circulation des VHR sur le pont de la rue Massawippi à Lennoxville est relativement limité.

Or, nous croyons qu'il serait possible d'éviter le tunnel et la rue Massawippi en permettant le passage des VHR sous un des viaducs sans bretelle prévus dans votre projet. Il s'agirait de prévoir une portée un peu plus longue afin d'offrir un espace utile et sécuritaire sur l'accotement du chemin

croisé. Simple et beaucoup moins coûteuse, cette approche permet de rencontrer les objectifs des différentes parties en cause. Le choix de l'emplacement ainsi que les détails techniques devront être traités ultérieurement.

En terminant, nous souhaitons souligner le fait que nous fondons beaucoup d'espoir dans la réussite de cette démarche. Elle a, à notre avis, tous les ingrédients pour un dénouement harmonieux et établir les fondements d'une nouvelle relation constructive entre nos organismes. Nous sommes conscients des profondes mutations des règles régissant la pratique de notre activité mais nous vivons dans le même monde, dans la même communauté, et nous avons l'obligation de s'entendre et de trouver des solutions durables. Nous saluons votre initiative et croyons que vous avez entre vos mains la chance de mettre en place les balises des futures ententes et de déployer un leadership conciliant à l'égard de notre communauté et de ses occupants, notre organisme et ses membres.

Signataires : Daniel Beaudette, Mario Bouchard, Mario Côté, André Proulx



**JOHN DEERE**

**LES ÉQUIPEMENTS VEILLEUX INC.**

9, rue Queen, Sherbrooke, QC. J1M 1H8  
Tél. : (819) 564-8850 fax : (819) 564-8046

REÇU 1e

28 JUIN 2006

Rép:.....

Sherbrooke le 22 juin 2006

Cabinet du Ministre  
Ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

OBJET : DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE ( projet de contournement sud de  
l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 )

La présente est pour vous faire part de nos inquiétudes face à l'impact de l'autoroute 410 sur notre commerce :

- La durée des travaux sera irritant pour notre clientèle et nos employés ce qui entraînera une tendance à vouloir contourner le site de construction, donc par le fait même à s'éloigner de notre place d'affaires.
- Le niveau de notre terrain par rapport à la nouvelle route.
- La quantité plus grande de résidu de sel de déglacage provoquera plus de rouille sur nos équipements neufs et usagés.
- Les clients en provenance de Sherbrooke via l'autoroute ne verront plus notre établissement.
- Selon les plans, l'empiètement de l'autoroute nous enlève une partie importante de notre terrain ainsi que tous les bâtiments. L'impact sur notre entreprise s'avère donc majeur.
- Notre expérience passée au niveau d'une restructuration a impliqué des dépenses énormes. Nous aimerions avoir de votre part une assurance que vous pouvez minimiser l'impact de la route sur notre commerce.

OBJET : DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE ( projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 ) (suite)

- Présentement nous avons un droit acquis sur nos bâtiments. La ville de Sherbrooke va changer le zonage, notre propriété no de lot 2445683 sera modifié comme suit : zone H-9035 sur la rue Queen zonée résidentielle et la partie arrière du terrain réf. R-1209 zonée rurale. L'impact du changement dans les bâtiments sera majeur, car nous avons un droit acquis avec la Ville de Sherbrooke, donc en touchant aux bâtiments existants nous devrons sûrement nous ajuster aux nouvelles normes de la Ville de Sherbrooke.
- Même chose avec notre fournisseur principal John Deere, nous avons un droit acquis sur les bâtiments existants, si nous changeons nous devons respecter les nouvelles normes de John Deere face aux nouveaux bâtiments et/ou à une nouvelle localisation.

Nous sommes en faveur du développement routier concernant la voie de contournement, mais nous ne sommes pas d'accord d'en faire les frais.

En espérant pouvoir vous rencontrer pour en discuter.

  
\_\_\_\_\_  
Bernard Duquette, directeur général

